PROGRAMME

LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA PROBITÉ

- **7h45 : accueil**
- **8h15 : ouverture**

Catherine Ris, présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie
Jeanne Adrian, enseignante-chercheuse en Droit public, administratrice provisoire du Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE), Université de la Nouvelle-Calédonie

Matinée sous la présidence de M. Smaniotto

Le cadre infractionnel et le rôle des juridictions judiciaires

Le régime de responsabilité pénale

• **8h30-9h :** Les principales atteintes à la probité et à la confiance publique, M. Jean-Marie Brigant , maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles, Le Mans Université, membre de l'Observatoire de l'éthique publique

• **9h-9h30 :** Les particularités procédurales, Mme Sabrina Lavric, maîtresse de conférences en Droit privé et sciences criminelles, Université de la Nouvelle-Calédonie

Le rôle des juridictions judiciaires

• **9h30-10h :** M. Christian Pasta, avocat général près la cour d'appel de Nouméa et M. Yves Dupas, procureur de la République de Nouméa

- **10h-10h30 : Pause**

Le rôle des juridictions financières et administratives

• **10h30-11h :** Le régime de responsabilité financière des gestionnaires publics : Mme Florence Bonnafoux, présidente de la chambre territoriale des comptes de la Nouvelle-Calédonie et M. Philippe Bellocq, procureur financier, président de la chambre territoriale des comptes de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie

• **11h-11h30 :** Le rôle des juridictions administratives : M. Christophe Cirefice, président du tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie

• **11h30-12h :** La mise en œuvre du devoir de probité en Polynésie française : Mme Emmanuelle Gindre, maîtresse de conférences en Droit privé et sciences criminelles, Université de la Polynésie française

Pause déjeuner

Après-midi sous la présidence de M. Brigant

Les différents moyens de prévention

• **14h-14h30 :** Le rôle des associations anticorruption : M. Thierry Blaisot, représentant de l'association ANTICOR en Nouvelle-Calédonie

• **14h30-15h :** Le rôle de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique : M. Michel Smaniotto, secrétaire général adjoint, Haute autorité pour la transparence de la vie publique

Table-ronde

• **15h-15h45 :** Table-ronde « La mise en œuvre du devoir de probité en Nouvelle-Calédonie : les dispositifs locaux de prévention », avec la participation de : Nicolas Pannier (secrétaire général, province Sud) ; M. Vidjaya Tirou (secrétaire général, congrès de la Nouvelle-Calédonie) ; M. Laurent Travers (directeur juridique, congrès de la Nouvelle-Calédonie) ; M. Thomas de Deckker (secrétaire général adjoint, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) ; M. Romain Paireau (secrétaire général, ville de Nouméa)

- **15h45-16h : Clôture puis cocktail**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ de la NOUVELLE-CALÉDONIE

JOURNÉE D'ÉTUDE

LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA PROBITÉ

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE SABRINA LAVRIC, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES

LE 20 MAI 2022

AMPHI 400
CAMPUS
DE NOUVILLE

LARJE
Laboratoire de Recherches Juridique et Économique

Chambre territoriale des comptes
Nouvelle-Calédonie